

Réunion des délégués du personnel de France 3 Caen du 13 avril 2016

Présents : Fanny Ausina-Defosse, Clementine Baret, Christelle Lomenech, Guillaume Le Gouic (CGT), Fabrice Lefeuvre (CGT), Bruno Dubois (CGT), Stéphanie Potay (FO), François Hauville (FO).

Infos Générales :

* Le CHSCT aura lieu le 20 avril

* Les journalistes qui souhaitent accéder à la formation pour la compétence complémentaire et qui n'en ont pas encore fait la demande peuvent le faire jusqu'au 20 avril.

* Les avenants 4 et 5 de la convention collective sont entrés en vigueur le 1^{er} avril. Ils concernent entre autre les récupérations (de tous les salariés), les primes de sorties, et la prime de week-end (des journalistes).

En ce qui concerne les récups : il n'y a plus de compteur employeur ou salariés.

Désormais, jusqu'à 40 heures de récup, c'est le salarié qui en dispose.

Entre 40 et 80 heures, c'est le salarié et la direction, et au delà de 80 heures, elles seront payées systématiquement (le mois suivant).

Sachant que 7 heures équivalent à une journée et qu'il ne sera pas possible d'alimenter le CET de ses heures à part durant le mois de décembre.

Les primes de sorties sont supprimées et intégrées au salaire pour les salariés qui sont sortis en 2014 ou 2015.

Pour la prime de week-end des journalistes, elle sera rétroactive depuis janvier et elle sera payée au mois de mai.

Questions écrites FO :

Diffusion du journal des initiatives pendant les vacances

Pourquoi a-t-il été décidé de diffuser le journal des initiatives pendant les vacances scolaires, alors que les effectifs permettaient de s'en passer ?

Direction : c'est une période de basse activité, la décision a donc été prise de diffuser le journal des initiatives le midi.

Il n'y a pas assez d'équipes pour assurer la fabrication d'un journal complet et il n'y a qu'un seul présentateur. C'est un choix délibéré qui correspond au lissage des moyens sur l'année.

Les organisations syndicales remarques que certains jours, il y avait 2 présentateurs.

D'autre part, il y avait 4 monteurs et 2 scriptes. Il est dommage de ne pas faire un journal complet d'autant plus que l'actualité ne s'arrête pas pendant les vacances scolaires.

Application des avenants 4 et 5 de la convention collective

Aucune communication n'a été faite auprès des salariés concernant les avenants 4 et 5. Pourtant depuis le 4 avril, l'application Mon kiosque a été modifié concernant la pose de RC.

Quand la Direction compte-t-elle informer le personnel de ces évolutions ?

Voir infos générales plus haut.

La direction va communiquer dans les jours à venir.

Gestion des absences

Lors des périodes de vacances scolaires, nous constatons que les plannings ne sont pas équilibrés :

1er semaine 3 jours de CDD et 26 jours de RC ou RTT employeurs posés.

2ème semaine 13 jours de CDD et 0 RC ou RTT posés.

La Direction n'aurait-elle pas dû mieux anticiper les prises de congés des salariés?

Direction : Les congés ont bien été anticipé, il a même été demandé à certain salariés de modifier leurs dates.

Kasat

Quelles sont les avancées concernant l'aménagement du Duster, particulièrement bruyant lors de son utilisation, une nuisance douloureuse pour certains salariés?

Des aménagements ont été effectués : spoiler à l'avant, modification de la vitre arrière.

Il reste à poser le carénage de la parabole.

Les organisations syndicales font remarquer le problème des gaz d'échappement respirés quand les salariés transmettent les images, la direction indique qu'elle va réfléchir à une solution.

Pour ce qui est des problèmes techniques de transmission : tout est remonté à Paris et fera l'objet de correctifs.

Pages été

Quel est le projet de la rédaction pour les pages estivales?

Direction : Pour l'instant rien n'est arrêté, le projet est encore en cours de réflexion.
Des pages été mutualisées ne sont pas exclues.

Les organisations syndicales déplorent le manque d'anticipation et de concertation pour un projet qui sera mis à l'antenne dans 2 mois.

Poste vacant OPS

Un salarié du service son a négocié son départ. Son poste sera-t-il remplacé?

Direction: Il est trop tôt pour pouvoir se prononcer à ce sujet.
La direction fait cependant savoir qu'elle est attachée à la sauvegarde de l'emploi.

Question orales FO

De nombreux salariés ont reçu des réponses négatives à leurs souhaits de formation au motif qu'ils ne répondaient pas aux besoins de l'entreprise.

Quels sont les besoins de l'entreprise ?

Direction : Les budgets de formation ne cessent de diminuer, une communication sera faite prochainement aux journalistes concernant des formations de 3 jours sur les techniques d'enquêtes, la narration et le direct.

Elles concerneront 9 journalistes dans la rédaction et auront lieu entre juin et la fin de l'année.

Un certain nombre de technicien souhaite faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

Quand et comment la direction compte répondre à cette demande ? Un groupe de travail est-il constitué ?

Direction : Le groupe de travail existe mais pour l'instant les discussions n'ont pas suffisamment avancé pour pouvoir en parler.

PROCHAINE REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL :

le 12 mai 2016

Les questions écrites devront être envoyées avant le 10 avril. Passée cette date, les questions orales restent possibles.

Vos délégués FO : Stéphanie Potay, Delphine Fenêtre, François Hauville